



Violences scolaires : deux tiers des proviseurs déclarent au moins un « incident grave »

Le ministère de l'éducation a publié jeudi les résultats annuels de son enquête Sivis, menée en 2018-2019 auprès d'un panel représentatif de 1 330 établissements du second degré. Le phénomène de la violence scolaire est « objectivable ». C'est en tout cas la démonstration qu'entend faire le ministère de l'éducation, qui a publié, jeudi 14 novembre, les résultats annuels de son enquête Sivis (pour Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire). Une enquête menée en 2018-2019 auprès d'un panel représentatif de 1 330 établissements du second degré (soit 12,5 % du total).

Cette radioscopie intervient à point nommé : alors que la communauté éducative fait face, en Ile-de-France notamment, à des agressions répétées entre élèves, le service statistiques de l'éducation nationale (la DEPP, dans le jargon de l'école) fait œuvre de transparence. En choisissant de voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide : parmi les principaux et proviseurs d'établissement, 32 % n'ont pas déclaré, l'an passé, d'« incidents graves », lit-on dans cette enquête – des violences physiques ou verbales, faits de harcèlement, intrusions d'armes, etc., sur lesquels Sivis se concentre. En creux, on peut en déduire que les deux tiers des chefs d'établissement ont été amenés à déclarer de tels événements. Parmi eux, un sur cinq en déclare dix ou plus.

Du flot de statistiques divulguées ressort la « concentration » du phénomène, souligne Fabienne Rosenwald, directrice de la DEPP : les établissements les plus favorisés socialement déclarent le moins d'incidents (52 % d'entre eux n'en font pas état). A l'inverse, dans les collèges et les lycées les moins favorisés, un chef d'établissement sur trois déclare au moins dix incidents. Cela ne surprend pas les proviseurs du syndicat SNPDEN-UNSA (majoritaire). « On le sait, et ce n'est plus un tabou : cette violence se concentre dans les zones urbaines les plus défavorisées et, en leur sein, dans certaines banlieues plus que dans d'autres », observe Philippe Vincent, son porte-parole.

« Des lieux de rendez-vous et d'affrontements »

La succession d'agressions survenues aux abords d'établissements de la Seine-Saint-Denis, récemment encore, ne lui donne pas tort : deux lycéens ont été blessés à coup de couteau, le 9 novembre, lors d'une rixe devant le lycée Angela-Davis de Saint-Denis, trois jours après l'agression similaire d'un élève à proximité du lycée Alfred-Nobel de Clichy-sous-Bois. En octobre, un collègue avait été mortellement poignardé à l'entrée du stade des Lilas, sous les yeux d'élèves en cours de sport.

« Il faut que les pouvoirs publics puissent être transparents sur les enjeux de sécurité », avait déclaré, dans le sillage de cet événement, le ministre Jean-Michel Blanquer, annonçant vouloir publier les chiffres « département par département ». Une « géographie » que la communauté éducative connaît. « En certains points du territoire, les établissements sont devenus des lieux de rendez-vous de bandes rivales, reprend le proviseur Philippe Vincent. Les jeunes s'y retrouvent... Ils sont sûrs, aussi, de pouvoir y trouver un public. »

Cette violence, à laquelle les médias et les réseaux sociaux offrent une caisse de résonance, est-elle à la hausse ? En se concentrant non pas sur ce qui se joue aux abords des établissements mais en leur sein exclusivement, l'enquête Sivis a enregistré une « hausse modérée » du phénomène (même si les statisticiens la qualifient de « peu significative ») : 12,2 incidents graves pour 1 000 élèves ont été déclarés en 2018-2019, contre 10,4 incidents pour en 2017-2018. Les violences verbales (42 %), ont augmenté de 4 points, devant les violences physiques (30 %), les atteintes aux biens (7 %)... Les intrusions d'armes blanches ou d'objets dangereux représentent 5 % des déclarations. Les atteintes à la laïcité (prises en compte pour la première fois), 1 % seulement.

Neuf incidents graves sur dix commis par des élèves

Sur les auteurs de ces actes – comme sur leurs victimes –, Sivis donne aussi des précisions : plus de neuf incidents graves sur dix sont commis par des élèves, et cette violence s'exprime aussi souvent plus envers d'autres élèves qu'envers des adultes. Sur ce point, la méthodologie de l'enquête a pu jouer, reconnaissent ses auteurs : « Par l'atteinte grave qu'ils représentent à l'institution scolaire, l'ensemble des incidents impliquant un personnel de l'établissement a été retenu », écrivent-ils.

Entre élèves, la violence qui s'exerce est « fortement genrée », relève la directrice de la DEPP, M Rosenwald : « Pour résumer, on pourrait dire que les garçons entre eux se battent, et que les filles entre elles se harcèlent. » Une « surreprésentation des violences sexuelles » dans le cas des incidents commis par des garçons envers des filles a par ailleurs été identifiée.

Pour expliquer la tendance haussière d'une année sur l'autre, les statisticiens invoquent le « contexte des mouvements sociaux de la fin de l'année scolaire 2018 ». Sur le terrain, c'est aussi ce que mettent en avant certains enseignants. « Après les mouvements de blocage lycéens [contre Parcoursup notamment], il y a eu, à la rentrée 2018, un vrai basculement, témoigne Maud Valegeas, professeure dans l'académie de Créteil. Les modes de contestation des élèves ont changé. Les collègues voient apparaître des armes. 2018-2019 a été une année noire... et cela semble continuer. »

Cette enseignante syndiquée chez Sud-Education parle de « violence ordinaire », y compris dans les couloirs des établissements, chez des élèves de plus en plus jeunes. « Les insultes, les coups derrière la tête ou dans le dos, on voit cela dès la sixième », précise-t-elle. Le service statistiques du ministère de l'éducation promet, lui, de compléter le « panorama » en rendant publique, en 2020, une enquête équivalente se plaçant du côté des élèves, dès l'école primaire.